



## **Nouveau gouvernement et action communautaire autonome: des inquiétudes**

**MONTREAL, le 8 avril 2014** – En ce lendemain d'élections, le *Réseau québécois de l'action communautaire autonome* (RQ-ACA) est grandement préoccupé par les orientations que prendra le nouveau gouvernement libéral dirigé par monsieur Philippe Couillard concernant la reconnaissance et le financement des organismes d'action communautaire autonome (ACA).

Alors que l'ex-première ministre Pauline Marois avait annoncé le 30 octobre dernier une augmentation substantielle du financement des organismes communautaires, soit plus de 162 million\$ sur trois ans, est-ce que le gouvernement respectera ces engagements? Et comme ces engagements ne concernaient pas tous les ministères finançant les organismes d'ACA, est-ce que le nouveau gouvernement s'engagera à ce que des sommes additionnelles soient prévues pour couvrir l'ensemble des secteurs d'activité?

« Beaucoup d'organismes sont en attente d'un premier soutien financier gouvernemental, et ce, parfois depuis plus de 10 ans. D'autres, déjà financés, n'ont pas vu leur financement augmenter alors que les besoins ne cessent de croître. Ces organismes sont à bout de souffle et ont urgemment besoin d'un financement adéquat », fait valoir le président du RQ-ACA, Pierre Valois.

De plus, l'automne dernier, le précédent gouvernement a effectué une consultation portant sur un prochain plan d'action en matière d'action communautaire. « Le nouveau gouvernement a-t-il l'intention d'aller de l'avant rapidement avec ce plan d'action? Celui-ci est réclamé depuis 2008 par le RQ-ACA et nous souhaitons l'obtenir dès ce printemps, comme prévu, et espérons qu'il saura satisfaire les organismes d'ACA », demande M. Valois.

Les dossiers touchant l'action communautaire autonome étant nombreux et plusieurs d'entre eux étant urgents à régler, le RQ-ACA contactera rapidement le premier ministre Philippe Couillard afin d'obtenir un entretien sur ces questions. En tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement depuis l'adoption de la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* adoptée en 2001, et rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA œuvrant dans de multiples sphères d'activités, nous estimons que c'est prioritairement avec le premier ministre que nous devons désormais discuter des questions touchant l'action communautaire autonome.

- 30 -

*Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA regroupe 60 regroupements nationaux rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA à travers le Québec, lesquels interviennent sur une multitude de problématiques. Pour obtenir plus d'information : [www.rq-aca.org](http://www.rq-aca.org)*

Pour information : Julie-Maude Beauchesne, agente de communication  
Travail : (514) 845-6386 - Cellulaire : 514-212-2369